
AVIS AU PUBLIC

CONCERTATION PRÉALABLE SUR LE PROJET ILLA CATALA

EXTENSION ET REQUALIFICATION URBAINE DU PORT

Alain Ferrand, Maire du Barcarès, informe, par délibération du 4 juin 2019, que le Conseil municipal de la Commune du Barcarès a ouvert la concertation préalable sur le projet d'extension et de requalification urbaine du port : Illa Catala.

Du lundi 24 juin au mardi 23 juillet 2019, se tiendra un temps de concertation avec le public sur le projet précité. Celui-ci s'articule autour des deux objectifs suivants :

1. Requalifier et repositionner le port en :

- sécurisant l'entrée du port ;
- supprimant le verrou formé par le pont et fluidifier la navigation des voiliers vers le Bassin de la Tourette ;
- améliorant la qualité des équipements ;
- augmentant l'offre d'accueil pour des bateaux de plus forte catégorie (13 à 18 mètres) et l'offre de logements correspondant à cette catégorie d'utilisateurs ;
- augmentant le nombre d'anneaux disponibles ;
- reprenant et réaménageant les quais dans un esprit de centre urbain :
 - avec des circulations piétonnières de qualité ;
 - en sortant de l'aspect strictement fonctionnel de la seule circulation automobile ;
 - en ayant une bonne lisibilité en termes de sécurité ou de services.
- restructurant la zone technique, en veillant notamment à l'isoler, au moins visuellement, du reste du bassin pour ne pas être en conflit avec la qualité des aménagements attendus ;
- préparant le site pour de nouvelles activités, de nouvelles fréquentations et de nouveaux usages.

2. Recréer une nouvelle centralité urbaine, articulée autour du port, notamment par l'urbanisation du foncier communal.

Une première phase de concertation, menée en 2016 et 2017, a eu pour objectif de présenter aux habitants et aux usagers du port les premières réflexions sur le projet par le biais de deux réunions publiques d'information et d'une exposition. Un questionnaire a permis de mieux connaître les attentes en termes d'aménagement, d'équipements et de services. Trois ateliers ont également été organisés pour présenter plus précisément les grandes composantes du projet (Économie-Port de plaisance et de pêche - Aménagement urbain). Aujourd'hui, l'évolution du projet ne permet pas de tirer le bilan de cette première phase de concertation. Le Conseil municipal du Barcarès a donc convenu de reprendre une procédure complète de concertation en tenant compte des apports déjà formulés dans le cadre de la concertation menée en 2016 et 2017.

La concertation préalable sur le projet Illa Catala associera les habitants, les usagers, les associations locales, les collectivités et toutes autres personnes concernées. Elle répond aux trois objectifs suivants :

1. Présenter les enjeux et les ambitions du projet d'extension et de requalification urbaine du port de plaisance, son contexte et ses acteurs ;
2. Présenter l'avancée de la réflexion sur le projet, ses fondamentaux et les intentions d'aménagement ;
3. Informer les personnes concernées pour qu'elles puissent participer, poser leurs questions et contribuer au projet.

MODALITÉS DE CONCERTATION

Conformément à l'article L. 103-2 du Code de l'urbanisme, les modalités de concertation du public suivantes ont été arrêtées :

- **Un dossier de concertation** mis à disposition du public aux jours et heures d'ouverture habituels à la mairie du Barcarès, boulevard du 14 juillet au Barcarès ; au siège de Perpignan Méditerranée Métropole, 11 boulevard Saint-Assisclé à Perpignan ; et sur la page dédiée au projet sur le site Internet de la Ville www.lebarcares.fr/developpement/projet-portuaire/.
- **Une exposition** consultable aux jours et heures habituels d'ouverture dans les deux lieux de la concertation précités.
- **Un registre de concertation** disponible au format papier aux jours et heures habituels d'ouverture dans les deux lieux de la concertation précités et au format numérique sur la page Internet dédiée au projet.
- **Deux réunions publiques** sur le projet :
 - Lundi 24 juin 2019, à 18h30, à la Mairie du Barcarès, boulevard du 14 juillet au Barcarès ;
 - Jeudi 27 juin 2019, à 18h30, au siège de Perpignan Méditerranée Métropole, 11 boulevard Saint-Assisclé à Perpignan.

À l'issue de la concertation, le maître d'ouvrage dressera un bilan retraçant l'ensemble des échanges et des avis formulés, ainsi que les pistes explorées pour répondre aux attentes du public. Ce bilan sera soumis au vote du Conseil municipal avant d'être mis à la disposition du public.